



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000705

Séance du jeudi 18 décembre 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Thomas JAVAUX **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 2.1), Yves-Michel DAHOUI (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 9.1), Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET (à partir du rapport 7.1), Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY, Auguste KOELLER **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Busy :** Philippe SIMONIN **Chaleze :** Christophe CURTY **Chalezeule :** Raymond REYLE (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Denis GALLET, Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Christiane BEUCLER **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 2.3) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Claude PREIONI **Genes :** Jean SIMONDON **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Daniel HUOT, Didier MARQUER **Marchaux :** Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Brigitte Vionnet) **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON, Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 1.1.1) **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.5), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 2.5) **Osselle :** Jacques MENIGOZ (jusqu'au rapport 3.5) **Pelousey :** Catherine BARTHELET (représentée par Serge ARMELLINI), Claude OYTANA **Pirey :** Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILLIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL (jusqu'au rapport 9.1 puis représenté par Joël JOSSO) **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thoraie :** Jean-Michel MAY (représenté par Cédric BREVOT) **Torpes :** Bernard LAURENT (jusqu'au rapport 9.1) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaire le Petit :** Michèle DE WILDE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.6) **Vorges les Pins :** Patrick VERDIER

Étaient absents : **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessus :** Geneviève VERRO **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Abdel GHEZALI, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, **Champoux :** Thierry CHATOT **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST, **François :** Françoise GILLET **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Thise :** Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH

Secrétaire de séance : Béatrice RONZI

Procurations de vote :

Mandants : **Besançon :** Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Patrick BONTEMPS, Martine BULTOT, Benoît CYPRIANI (jusqu'au rapport 9.1), Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 2.1), Béatrice FALCINELLA (à partir du rapport 2.1), Abdel GHEZALI, Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 1.2.3), Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Carine MICHEL, Françoise GILLET, Jean-Marc BOUSSET, Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH.

Mandataires : Françoise FELLMANN, Marie-Noëlle SCHOELLER, Jean-François GIRARD, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Cyril DEVESA (jusqu'au rapport 9.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX (à partir du rapport 2.1), Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.1), Béatrice RONZI, Nozhat MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.2.3), Jacqueline PANIER, Nicolas BODIN, Sylvie WANLIN, Claude PREIONI, Jean-Michel FAIVRE, Jean-Louis FOUSSERET, Bernard BECOULET (puis Brigitte VIONNET à partir du rapport 2.1).

Objet : Bilan de la Charte de l'Environnement

Bilan de la Charte de l'Environnement

Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président

Résumé :

Dans le cadre des compétences de la CAGB en matière d'aménagement de l'espace communautaire et de protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la commission environnement a proposé la mise en place d'une charte pour l'environnement en 2002. Il convient aujourd'hui de désigner les membres du comité de pilotage suite au renouvellement des instances et de valider le bilan 2005/2008 de la charte.

I. Rappel des objectifs généraux de la charte de l'environnement

La charte de l'environnement a pour objectif de renforcer les atouts environnementaux de la CAGB et d'en corriger les faiblesses, ainsi que d'organiser et d'optimiser les moyens d'intervention de la collectivité.

Pour cela, la charte est traduite par :

- l'élaboration d'une politique environnementale globale mettant en cohérence les politiques environnementales sectorielles, dans un souci de développement durable, car respectueux du patrimoine naturel des générations présentes et futures,
- l'intégration de l'environnement dans l'ensemble des champs de la politique locale (économie, emploi, transports et déplacements, urbanisme, tourisme, culture ...).

La charte a fait ressortir des priorités en termes de propositions d'actions dans les différents domaines environnementaux proprement dits (déchets, énergie, biodiversité...) et au niveau de la prise en compte de l'environnement dans les autres domaines d'intervention de la CAGB (économie, emploi, transports et déplacements, urbanisme, tourisme, culture...).

Elle a également permis d'apporter des éléments d'information, de favoriser les échanges sur les politiques environnementales menées aux autres niveaux territoriaux (communes, syndicats de communes, départements, régions...).

Par ailleurs, la Ville de Besançon a élaboré un Agenda 21. Une cohérence entre ces deux démarches et un partenariat ont été assurés, cette cohérence se poursuit aujourd'hui.

Les comités de pilotage Agenda 21 et Charte Environnement sont également coordonnés.

II. Bilan de la Charte de l'environnement

Lors de son élaboration en 2005, il avait été prévu que la Charte de l'environnement soit évaluée fin 2008 puis qu'un nouveau programme d'action soit étudié.

Pour mémoire, la Charte de l'environnement est articulée selon les 3 axes suivants :

- Axe 1 : réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Axe 2 : préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales,
- Axe 3 : agir solidairement.

Chacun de ces axes est divisé en actions numérotées. Nous avons repris ci-dessous la numérotation officielle établie dans la Charte de l'Environnement.

AI Axe I : Réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Action n°5 : mettre en place un plan de déplacement à la CAGB : **réalisé** (vélos de services, cartes de bus professionnelles, aides aux abonnements de transports en communs),
- Action n°6 : inciter les entreprises et les administrations du Grand Besançon à développer leur plan de déplacement : **réalisé**,
- Action n°8 : développer un réseau de transport collectif en site propre : **avancé** (lancement de l'enquête publique à venir),
- Action n°9 : adapter la ligne ferroviaire Viotte - Devecey en vue de desservir la gare TGV d'Auxon : **réalisé** (objectif 2008 : études pré opérationnelles),
- Action n°12 : créer des infrastructures cyclables dans l'agglomération : **engagé** (20km réalisés / 60 km),
- Action n°20 : réaliser une plateforme de stockage de bois-énergie : **réalisé** (mise en service en septembre 2008),
- Action n°26 : promouvoir, dans le cadre du PLH, la haute qualité environnementale : **avancé** (292 logements sur 450),
- Action n°35 : mettre en place le système Display (affichage énergétique): **non réalisé** (une commune en cours de fourniture de ses consommations),
- Action n°37 : réaliser un diagnostic énergétique territorial à l'échelle de l'agglomération : **réalisé**,
- Action n°37 : accompagner les communes qui souhaitent réaliser des actions correctrices sur leur territoire : **engagé** (proposition de Conseil d'Orientation Energétique),
- Action n°39 : utiliser les approches de la « Haute Qualité Environnementale » et « basse énergie » dans les constructions publiques où intervient la CAGB : **réalisé** (CRR effinergie),
- Action n°40 : favoriser le développement de micro-centrales en valorisation du Doubs : **réalisé** (Installation privée à venir à la Malate),
- Action n°41 : engager la démarche de certification Citergie : **réalisé** (CAGB : Cap Citergie),
- Action n°42 : créer un observatoire de l'énergie à l'échelle de l'agglomération : **non réalisé** (il existe des EIE et un observatoire régional à venir),
- Action n°44 : traduire l'objectif de réduction des gaz à effet de serre dans les procédures de planification (PDU, SCOT...) : **engagé** (PDU ok, Scot : mise en place d'un groupe de travail sur l'énergie).

Axe I :

- **54 % réalisé**
- **33 % en cours (dont 13 % avancé et 20 % engagé)**
- **13 % non réalisé**

B/ Axe 2 : Préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales

- Action n°59 : Participer à l'élaboration du Plan de prévention du Risque d'Inondation (PPRI) : **réalisé** (PPRI approuvé en 2008),
- Action n°62 : définir une politique d'agglomération en matière de gestion d'espaces naturels et fragiles ou menacés : **non réalisé** (soutien financier au Syndicat du marais de Saône juridiquement impossible),
- Action n°63 : développer le réseau de sentiers pédestres et de VTT dans l'agglomération : **engagé** (retard lié à la difficulté d'obtention des autorisations de passage),
- Action n°75 : concours de fleurissement respectueux de l'environnement et permettant d'améliorer la qualité du cadre de vie : **engagé** (peu d'augmentation du nombre de participants),
- Action n°81 : développer l'approvisionnement en produits locaux et/ou produits biologiques dans la restauration collective : **avancé** (un projet réalisé dans les foyers logements),
- Action n°83 : sensibiliser à la consommation de produits et services agricoles locaux : **réalisé** (édition d'un document de sensibilisation),
- Action n°86 : favoriser le développement d'activités agricoles sur l'agglomération en permettant l'installation d'activités sur des terrains actuellement non exploités : **avancé** (Montfaucon en cours d'accompagnement),
- Action n°87 : développer des parcelles de jardins familiaux en pied d'immeuble dans les communes : **réalisé** (créés à Montferrand le Château et Dannemarie sur Crête),
- Action n°96 : développer la capacité d'hébergement touristique dans l'agglomération en favorisant le tourisme vert : **réalisé** (étude réalisée),
- Action n°98 : gérer les déchets : optimisation des collectes sélectives : **réalisé** (+ 1,5 % de la collecte sélective entre 2006 et 2007),
- Action n°98 : gérer les déchets : incitation au compostage individuel : **réalisé** (754 composteurs individuels distribués en 2007),
- Action n°99 : structurer l'organisation de la filière « déchets » pour limiter les impacts sur l'environnement et la santé : **réalisé** (baisse de 0,9% des déchets collectés),
- Action n°100 : maîtriser et assurer la transparence des coûts en matière de gestion des déchets : **réalisé** (création d'une cellule « observatoire et prospective » au sein de la Direction de la gestion des déchets en 2006),
- Action n°106 : informer et sensibiliser le public à l'échelle du Grand Besançon pour une gestion responsable des déchets : **avancé** (675 élèves de CM2 sensibilisés en 2007, action en cours en 2008),
- Action n°113 : lutter contre l'affichage publicitaire illégal et préserver la qualité paysagère des entrées de ville : **avancé** (décalage dans le temps lié aux élections),
- Action n°114 : appuyer les communes de l'agglomération pour la préservation d'une architecture et des paysages de qualité, des espaces agricoles et naturels dans leur PLU : **réalisé**,
- Action n°115 : réaliser des zones d'activités respectueuses des normes environnementales : **engagé** (démarches AEU en cours sur 2 zones),
- Action n°116 : poursuivre la résorption des friches industrielles d'intérêt communautaire : **engagé** (réflexion sur la poursuite).

Axe 2 :

- **50 % réalisé**
- **45 % en cours (dont 22.5 % avancé et 22.5 % engagé)**
- **5 % non réalisé**

C/ Axe 3 : Agir solidairement

- Action n°118 : Etendre les dispositifs d'accessibilité des équipements et des bâtiments publics et privés aux personnes à mobilité réduite dans le Grand Besançon : **avancé** (1400 logements actuellement recensés, étude en cours),
- Action n°121 : développer l'insertion par l'activité économique dans le domaine de l'environnement à l'échelle du Grand Besançon : **réalisé** (Clauses sociales intégrées dans les marchés publics),
- Action n°123 : déterminer un plan d'actions prioritaires pour lutter contre le bruit : **non réalisé** (objectifs à 2011 et 2013),
- Action n°124 : contribuer à réduire les nuisances sonores liées à l'A 36 dans le secteur de Champvans-les-Moulins, Champagny... : **réalisé** (APPR doit faire une réunion sur les 2 communes),
- Action n°125 : participer à l'élaboration du Plan régional de la Qualité de l'Air : **réalisé**,
- Action n°134 : intégrer les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics : **engagé** (pas de clauses environnementales).

Axe 3 :

- **50 % réalisé**
- **33 % en cours (dont 16.5 % avancé et 16.5 % engagé)**
- **17 % non réalisé**

III. Suites à donner et calendrier prévisionnel

- | | |
|------------------------------------------------------------|---------------|
| • Validation du bilan par le Conseil communautaire : | Décembre 2008 |
| • Désignation des nouveaux membres du Comité de pilotage : | Décembre 2008 |
| • Réunion du Comité technique de la Charte : | Novembre 2008 |
| • Validation par le Comité de pilotage : | Janvier 2009 |
| • Présentation au public et nouvelle concertation : | Février 2009 |
| • Adoption d'une nouvelle charte | Fin 2009 |

IV. Désignation des membres du Comité de Pilotage

Sur la base du Comité de pilotage existant, la commission propose les membres suivants :

- M. Baulieu,
- M. Guillemet,
- M. Lopez,
- M. Huot,
- Mme Gelin,
- Mme Pequignot,
- M. Duchezeau,
- M. Canal,
- M. Carteron.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **approuve le présent bilan de la Charte de l'environnement,**
- **approuve les suites à donner et le calendrier prévisionnel,**
- **désigne les 9 membres proposés ci-dessus au sein du Comité de pilotage de la Charte de l'environnement.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 129

Contre : 0

Abstention : 0

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

RECU 22.DEC 2008

Charte pour l'environnement

Procédure (circulaire Barnier du 11 mai 1994 relative aux chartes pour l'environnement)

- Elaboration du dossier de candidature
- Dépôt du dossier en Préfecture,
- Travail du bureau d'études.
- Signature de la charte.

Suivi : Comité de Pilotage et Comité Technique

En respectant les instructions de la circulaire Barnier, le Bureau propose un Comité de Pilotage rassemblant :

Représentants des collectivités locales :

- Président de la C.A.G.B.
- Les membres du Bureau de la C.A.G.B.
- Président du Conseil Général
- Président du Conseil Régional
- Président du futur Pays
- Maire de la ville de Besançon
- Président du SYBERT
- Président du SM-SDAB

Représentants de l'Etat et établissements publics :

- Préfet du Doubs
- Services déconcentrés
- Etablissements publics (ONF, ADEME, Agence de l'eau)

Représentants de la société civile et socio-professionnelle :

- Chambres consulaires
- Associations de consommateurs
- Associations de protection et sensibilisation à l'environnement

Selon la circulaire Barnier le comité de pilotage intervient dans :

- • la validation du diagnostic,
- • la définition de la stratégie d'amélioration de l'environnement,
- • l'orientation du programme d'actions,
- • l'évaluation de la charte à l'issue des 5 années de programme.

Le Comité technique sera constitué du bureau d'études, des services de la CAGB et de ses principaux partenaires (dont la ville de Besançon).

Ce comité aura pour rôle d'apporter son appui technique au bureau d'études lors de certaines phases clé de l'élaboration de la charte (exemple : élaboration de la stratégie), et de suivre l'avancement de la démarche.

Articulation de la Charte pour l'environnement avec
le Plan climat Territorial et Citergie

